

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE
2025



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2025_140

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LA COMPAGNIE LES
PIECES DE RECHANGE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026**

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le , s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Arménio SANTOS, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Pierre ARRIVETZ à Malika BARRY, Eric DUMOULIN à Michèle GRELLIER, Emmanuel LOEVENBRUCK à Vincent GRZECZKOWICZ, Olivier LASSAL à Pascal PONTY, Laurence BOUDER à Virginie MINART-GIVERNE, Levon MINASSIAN à Inès de MARCILLAC, Jean-Manuel PARANHOS à Paul MARSAL, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à François SCHMITT, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

Absents :

Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Laurence GNEMMI

Les 28 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

Dans le cadre de sa politique de soutien et de développement des activités culturelles en direction de la population chatovienne, la commune de Chatou entend développer et soutenir cette pratique sur son territoire.

Dans le cadre de son engagement en faveur des initiatives éducatives, sociales, culturelles et sportives portées par la commune de Chatou, l'association La Compagnie

Les Pièces de Rechange souhaite formaliser son partenariat avec la Ville.

À ce titre, l'association sollicite la mise à disposition gracieuse de la salle Dutilleux, située au sein du centre de loisirs Les Galopins, rue de l'Asile, afin d'y organiser des activités de pratique théâtrale à vocation sociale et solidaire. Ces ateliers s'adresseraient à des groupes de 12 à 15 enfants âgés de 6 ans et plus.

Cette mise à disposition, précaire et révocable, serait assortie d'une contrepartie : l'organisation de trois journées de stage durant les vacances scolaires d'hiver 2025-2026, au bénéfice des accueils de loisirs (public 6-10 ans), à raison de 1h30 le matin et 1h30 l'après-midi.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de partenariat entre la Commune et l'association "La Compagnie Les Pièces de Rechange", portant sur la mise à disposition à titre gracieux de la salle Dutilleux, située au centre de loisirs Les Galopins. Cette mise à disposition est prévue pour une durée de neuf mois, du 29 septembre 2025 au 4 juillet 2026.

DELIBERATION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Éducation, Restauration Municipale et Sports en date du 9 septembre 2025,

Considérant la volonté de la Ville de promouvoir et de développer des activités physiques, sportives et culturelles en direction de la population catovienne,

Considérant, le souhait de la Commune de soutenir les acteurs associatifs de son territoire par la mise à disposition de moyens matériels,

Considérant la nécessité de mettre à la disposition la salle Dutilleux, aux Galopins, à titre gracieux, pour une durée de 9 mois, à l'Association "La Compagnie Les Pièces de Rechange".

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la convention de partenariat et de mise à disposition de la salle Dutilleux, au sein du centre de loisirs Les Galopins, conclue, à titre gracieux, entre la Ville et l'Association "La Compagnie Les Pièces de Rechange",
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents,

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le :

Publié le 26/09/2025

Envoyé en préfecture le 19/09/2025
Reçu en préfecture le 19/09/2025
Publié le
ID : 078-217801463-20250919-DEL_2025_140-DE

